



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22148096***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

06 DEC. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0882 157 293**

Nom

(en entier) : **PLUS WOOD**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Avenue des Etats-Unis 110 - 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Mise-à-jour Composition Conseil d'Administration - Rectification**

(extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 3 octobre 2022)

Le conseil d'administration s'est réuni le 03/10/2022 et a confirmé les différentes démissions ainsi que la composition actuelle.

Le conseil d'administration confirme les démissions suivantes

Administrateurs

- HOUTHANDEL BELSACK	TVA BE 0412.420.343	05-05-2022
- HOUTHANDEL MOENS	TVA BE 0413.926.120	06-05-2010
- JEHOULET BOIS	TVA BE 0419.039.208	10-05-2012
- Ets F. DELVAUX et Co	TVA BE 0420.028.905	10-05-2012
- Belsack Damien		18-05-2021
- Jehoulet Philippe		06-05-2010
- Moens Paul		06-05-2010

Représentants permanents

- BELSACK Christiane (TVA BE 0412.420.343)	05-05-2022
- BELSACK Damien (TVA BE 0412.420.343)	18-05-2021
- MOENS Paul (TVA BE 0413.926.120)	06-05-2010
- LOUIS Olivier (TVA BE 0419.039.208)	10-05-2012
- DELVAUX Claude (TVA BE 0420.028.905)	10-05-2012

Administrateur délégué

- Belsack Damien	18-05-2021
- Jehoulet Philippe	06-05-2010

Le conseil d'administration confirme la composition suivante

Président du Conseil d'Administration

- DISTRIBOIS S.A., TVA BE 0415.258.285, ayant comme représentant permanent, Monsieur Goffin Christophe

Administrateurs:

- Ets. HUART BOIS S.A., TVA BE 0420.550.230 ayant comme représentant permanent, Monsieur Huart Benjamin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

- GELDHOF HOUT S.A., TVA BE 0405.565.720, ayant comme représentant permanent, Monsieur GELDHOF Jurgen

(extrait de la Déclaration du Président du Conseil d'Administration du 7 novembre 2022)

DISTRIBOIS S.A., ayant comme représentant permanent Monsieur Goffin Christophe, Président du Conseil d'Administration, a constaté que la publication concernant l'acte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 5 mai 2022, déposé le 18 octobre 2022 au greffe de Liège, division Namur et publié aux annexes du Moniteur belge le 27/10/2022 avec référence "22128086" contient une erreur matérielle : le représentant permanent de la société Etablissements HUART BOIS S.A est Huart Benjamin et non Huart Christian.

Le texte de cette publication concernant l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mai 2022 doit être supprimé et remplacé par le texte ci-dessous :

(extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 5 mai 2022)

L'assemblée acte la fin du mandat de l'administrateur HOUTHANDEL BELSACK S.A. ayant comme représentant permanent Madame Belsack, Christiane

L'assemblée approuve la nomination de GELDHOF HOUT S.A., ayant comme représentant permanent Monsieur Geldhof, Jurgen comme administrateur.

Après la tenue de l'Assemblée, les Administrateurs se sont réunis en conseil et ont décidé à l'unanimité de désigner au poste de Président du Conseil: DISTRIBOIS S.A., ayant comme représentant permanent Monsieur Goffin, Christophe.

L'assemblée confirme la composition du conseil d'administration:

- DISTRIBOIS S.A., ayant comme représentant permanent Monsieur Goffin, Christophe.
- Etablissements HUART BOIS S.A, ayant comme représentant permanent Monsieur Huart, Benjamin
- GELDHOF HOUT S.A., ayant comme représentant permanent Monsieur Geldhof, Jurgen

DISTRIBOIS S.A., ayant comme représentant permanent Monsieur Goffin Christophe donne une procuration à Ad-Ministerie SRL, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par Adriaan de Leeuw, avec droit de substitution, afin de faire tout ce qui est nécessaire en vue de la publication de cette rectification et la mise-à-jour de la composition du conseil d'administration telle que spécifiée par le conseil d'administration du 3 octobre 2022, et en vue de la modification de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Fait à Gosselies, le 7 novembre 2022

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire